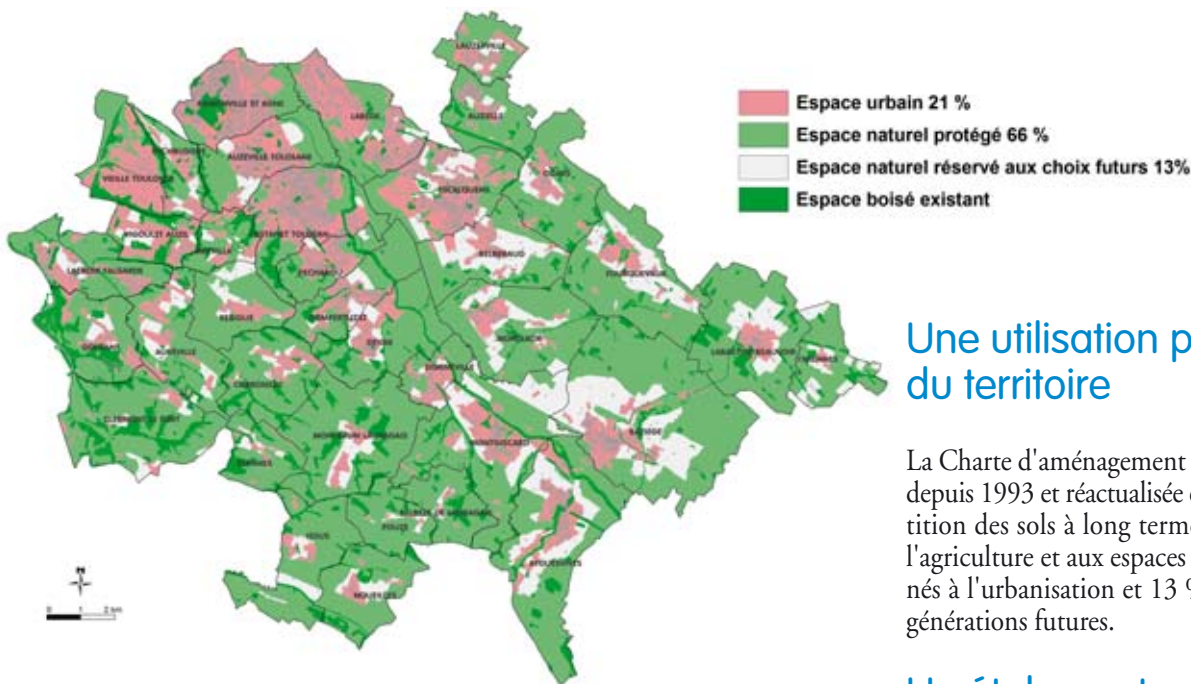


Environnement : un bilan mitigé

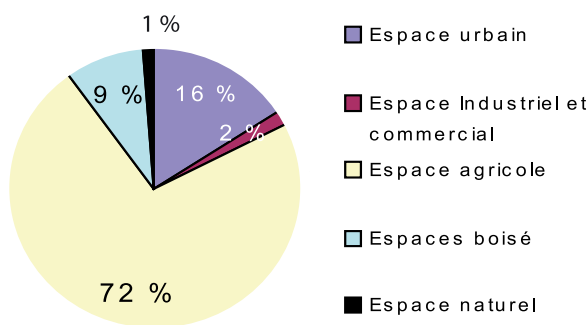


Une utilisation partagée du territoire

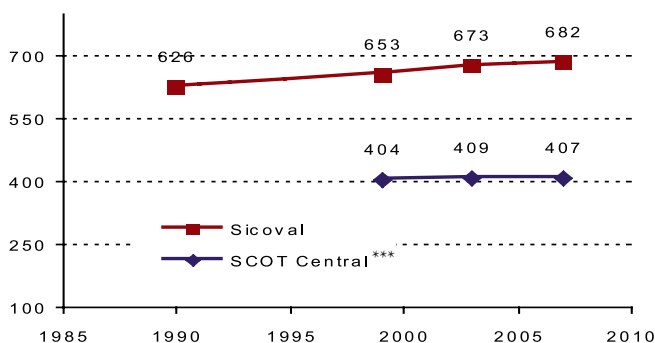
La Charte d'aménagement du Sicoval, mise en œuvre depuis 1993 et réactualisée en 2009, organise la répartition des sols à long terme : 66 % sont consacrés à l'agriculture et aux espaces naturels, 21 % sont destinés à l'urbanisation et 13 % réservés aux projets des générations futures.

La Charte d'Aménagement du Sicoval

Source : Sicoval novembre 2009

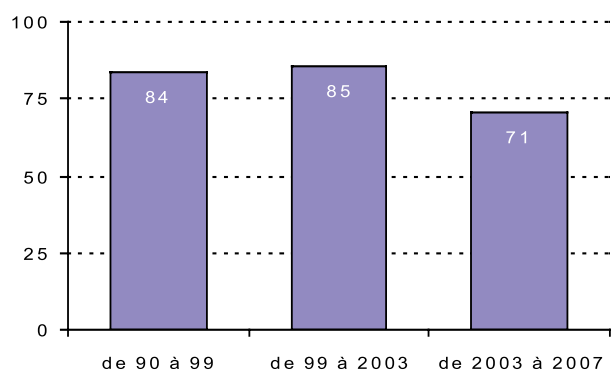


L'utilisation des espaces du Sicoval (2007) Source : SPOT Théma et INSEE



M² d'espaces urbanisés** par habitant (1990/2007)

Source : SPOT Théma et INSEE



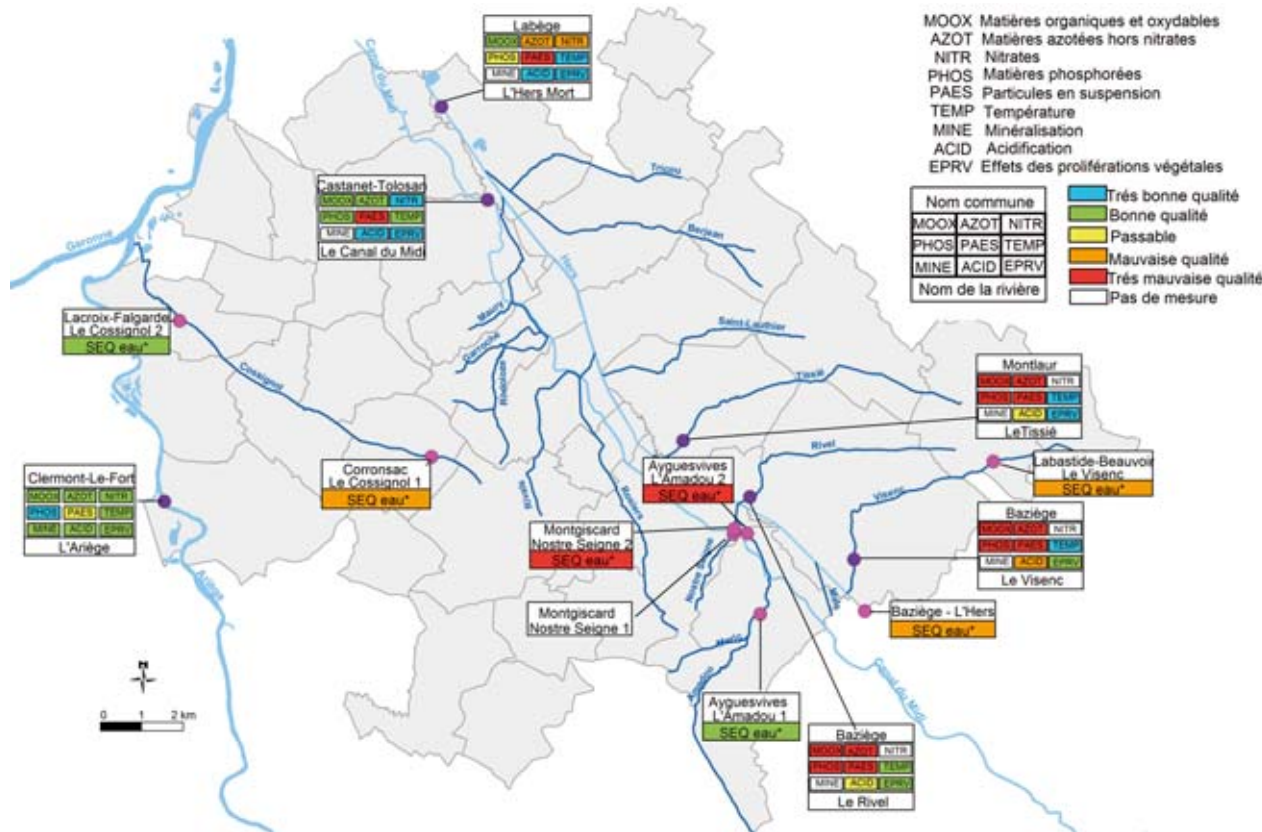
- En 2007, sur les 25 000 hectares du territoire du Sicoval, 18 % ont été urbanisés. En 1990, ce taux était de 12 %. L'urbanisation du territoire augmente de façon constante chaque année. Dans cette même dynamique, l'urbanisation du territoire en 2030 sera le double de celle de 1990. Cette urbanisation se fait au détriment des espaces agricoles. Parallèlement, les surfaces boisées et naturelles ont augmenté de 9 % entre 1990 et 2007.
- La surface urbanisée par habitant est également en constante augmentation. Elle est passée de 626 à 682 m²/habitants entre 1990 et 2007. L'urbanisation du territoire a progressé plus rapidement (46 %) que l'augmentation de la population (34 %) entre 1990 et 2007. Plus précisément, entre 1990 et 1999, l'urbanisation du territoire pour un habitant supplémentaire représente 795 m², alors que pour la période 2000-2007, ce ratio passe à 925 m² par habitant supplémentaire. Les politiques de densification engagées depuis 2004 n'ont pas encore d'impact sur ces chiffres.

* Source SPOT Théma : Base de données d'occupation des sols de la société Spot Images, disponible sur la France métropolitaine. Elle est réalisée à partir d'interprétation d'images satellites SPOT.

** Espace urbanisé = zones bâties à prédominance d'habitat, grands équipements urbains et espaces industriels et commerciaux.

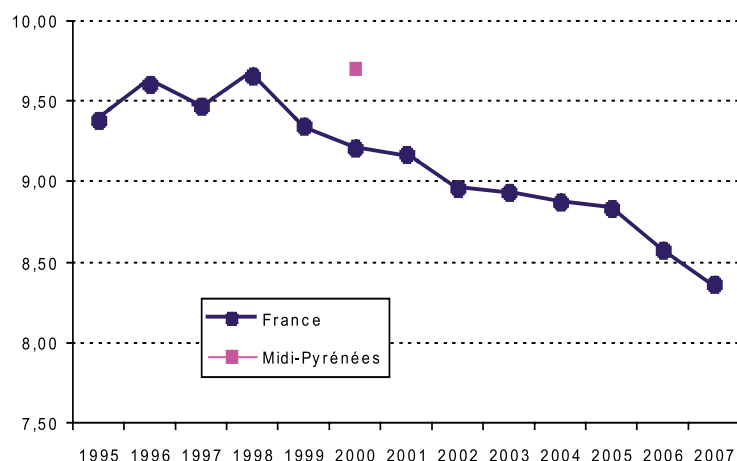
*** Schéma de COhérence Territoriale de la Grande Agglomération toulousaine, regroupant 800 000 habitants sur 117 communes.

▶ **Nombre d'hectares d'espaces agricoles, boisés et naturels consommés par l'urbanisation par an** Source : SPOT Théma



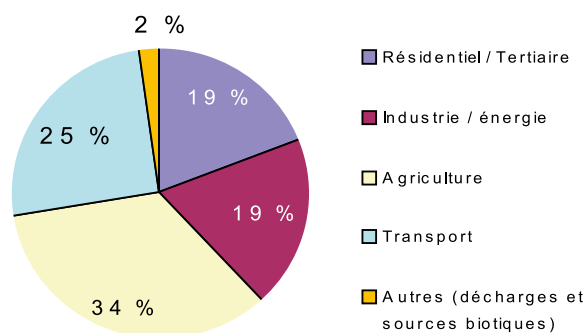
Qualité des cours d'eau pour les années 2008-2009

Sources : Agence de l'eau Adour Garonne et Sicoval



Évolution des gaz à effet de serre par habitant entre 1995 et 2007 (en Tonne équivalent CO2/hab/an)

Source : CITEPA / CORALIE format CCNUCC



La répartition régionale des gaz à effet de serre par secteurs (2000) Midi-Pyrénées

Source : OREMIP

L'eau : une ressource fragile

La qualité de l'eau est plutôt bonne pour l'Ariège. Malgré l'apport d'eau du lac de Montbel, la qualité de l'eau de l'Hers Mort est médiocre. Ceci est dû essentiellement aux pollutions par les matières azotées, dont les nitrates et les particules en suspension.

Une bonne qualité des cours d'eau contribue à la préservation d'une biodiversité et d'une eau potable accessible à tous.

Des gaz à effet de serre plus importants qu'ailleurs

Alors que la consommation énergétique de Midi-Pyrénées est plus faible que la moyenne nationale, les rejets de gaz à effet de serre sont plus importants sur la région qu'ailleurs. En 2000, 25 millions de tonnes équivalent CO2 ont été rejetées en Midi-Pyrénées. L'agriculture est le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre, principalement en raison des rejets élevés de méthane (CH4) et de protoxyde d'azote (N2O) (fermentation, gestion des déjections animales...).

L'ensemble de ces éléments est à prendre en compte dans les politiques :

- Aménagement de l'espace communautaire
- Protection des paysages et des espaces naturels remarquables
- Lutte contre l'effet de serre
- Gestion globale de l'eau
- Gestion des déchets
- Lutte contre les nuisances et les pollutions
- Sensibilisation aux questions d'environnement
- Habitat et logement
- Transports et déplacements
- Tourisme et loisirs
- Développement économique global et diversifié
- Aménagement des parcs d'activités sur le territoire.